

26.01.2018 – 16:45 Uhr

La SRG SSR renouvelle son accord avec l'industrie audiovisuelle suisse

Bern (ots) -

Berne, le 26 janvier 2018. Les associations suisses de la branche audiovisuelle et la SSR ont remanié leur accord de collaboration, qu'elles ont signé dans sa nouvelle version aujourd'hui, à l'occasion des Journées de Soleure. Cet accord règle, sur la période allant de 2018 à 2020, la collaboration entre la SSR, ses unités d'entreprises, sa filiale TPC AG et les associations de l'industrie audiovisuelle dans le domaine de la production tv.

Les différents acteurs de la production tv et des prestations techniques des domaines audio et vidéo (cameramen, éditeurs, techniciens du son, éclairagistes, designers son, etc.) ont ainsi confirmé leur engagement en faveur d'une production audiovisuelle suisse de qualité élevée. Le nouvel accord met l'accent sur la «suissetude» et encourage les productions réalisées dans le pays. Cela garantit que la majeure partie des mandats de la SSR financés par la redevance radio-tv seront attribués à des producteurs et des prestataires suisses.

Chaque année, la SSR et le TPC AG octroient dans toutes les régions de Suisse des mandats de production représentant un total de 70 à 80 millions de francs. Les partenaires garantissent désormais au niveau national une plus grande transparence sur les mandats, leur volume et le processus d'attribution. La SSR et sa filiale le tpc ag détailleront dans un rapport le volume de mandats octroyés à l'industrie audiovisuelle suisse.

L'accord a été signé par la SSR et le TPC AG d'une part, et par l'Association suisse des industries techniques de l'image et du son (FTB/ASITIS), Swissfilm Association (SFA), le Syndicat suisse film et vidéo (SSFV), le Groupe Auteurs Réalisateurs Producteurs (GARP), la Swiss Film Producers' Association (SFP), cameraSuisse, l'Association romande des techniciens audiovisuels (ARTAV) et le Groupe d'intérêt des producteurs indépendants de films suisses d'autre part.

Indépendamment de cet accord, la SSR est depuis des années déjà un partenaire actif de la branche audiovisuelle et garantit le respect des normes de qualité qui font partie de son mandat de service public. Dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, elle s'engage à investir environ 27,5 millions de francs par an dans le cinéma suisse et permet ainsi à de nombreux films, téléfilms, courts métrages et films d'animation helvétiques de voir le jour.

Contact:

Service de presse SSR, Edi Estermann

medienstelle.srg@srgssr.ch / Tel. 031 350 95 95

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100811679> abgerufen werden.